

# Emploi intérimaire en décembre 2013

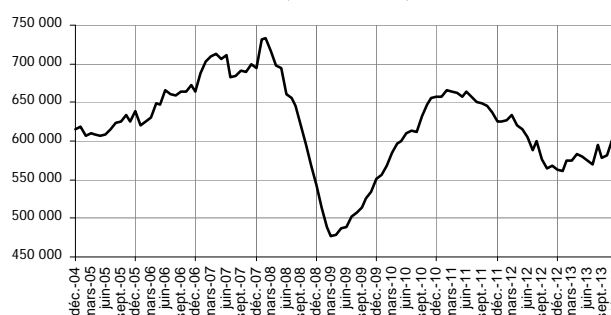


11 février 2014

Fin décembre 2013, le nombre d'intérimaires s'établit à **601 600** en valeur corrigée des variations saisonnières. Il est stable par rapport au mois de novembre 2013 (+0,0%) et progresse de 6,9% sur un an. L'évaluation définitive du nombre d'intérimaires à fin novembre 2013 est de 601 500, soit une hausse de 3,4% en un mois et de 5,9% sur un an.

Le volume moyen journalier d'emplois intérimaires durant le mois de décembre 2013 est de **400 400**, en valeur corrigée des variations saisonnières. Ce volume évolue de +1,0% par rapport à novembre 2013. En rythme annuel (décembre 2012 à décembre 2013), l'intérim en volume augmente de 7,6%.

Emploi dans l'intérim en fin de mois  
(données CVS)



## Résultats détaillés en décembre 2013

Il existe un net contraste entre la répartition par secteur d'activité de l'emploi intérimaire et celle de l'emploi salarié total. En effet, l'emploi intérimaire est prépondérant dans l'industrie : ce secteur représente 17,7% de l'emploi salarié total et emploie 42,4% des intérimaires. En revanche, 74,2% des salariés travaillent dans le tertiaire contre seulement 34,9% des intérimaires. Le poids du secteur de la construction est, quant à lui, plus important dans l'emploi intérimaire que dans l'emploi salarié : 22,3% dans l'intérim contre 8,1% dans l'emploi salarié (cf. tableau 1 en annexe 3).

A fin décembre, le taux de recours à l'intérim<sup>1</sup> est de 8,5% dans la construction, de 7,5% dans l'industrie et de 1,6% dans le tertiaire, le taux de recours moyen étant de 3,4%.

SECTEURS D'ACTIVITE (A4)	Taux de recours à l'intérim à fin décembre (en %)
Agriculture, sylviculture, pêche	NS
Industrie	7,5
Construction	8,5
Tertiaire	1,6
<b>TOTAL</b>	<b>3,4</b>

<sup>1</sup> Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et les données trimestrielles d'effectifs salariés de ce secteur estimées en septembre 2013.

### Evolution mensuelle par secteur (CVS)

En décembre, la construction augmente le plus (+8,1%). Elle est suivie par l'industrie (+0,9%). A l'opposé, le tertiaire connaît une baisse (-6,0%).

Secteurs	Principaux secteurs	Variation absolue mensuelle (nombre d'intérimaires)	Taux mensuel CVS
<b>Industrie</b>		2 370	0,9%
	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	660	3,2%
	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	-1 420	-3,0%
	Fabrication d'autres produits industriels	1 480	1,2%
	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques - fabrication de machines	750	2,0%
	Fabrication de matériels de transport	910	2,8%
<b>Construction</b>		10 560	8,1%
<b>Tertiaire</b>		-12 630	-6,0%
	Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	-5 090	-9,0%
	Transports et entreposage	-3 790	-5,9%
	Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	280	0,6%
	Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	-1 150	-11,1%

Parmi les **principaux secteurs de l'industrie**, les « industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » et la « fabrication de matériels de transport » augmentent le plus (respectivement +3,2% et +2,8%). Ils sont suivis par « fabrication d'équipement électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines » et « fabrication d'autres produits industriels » (respectivement +2,0% et +1,2%). A l'opposé, le secteur des « fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » connaît une baisse (-3,0%).

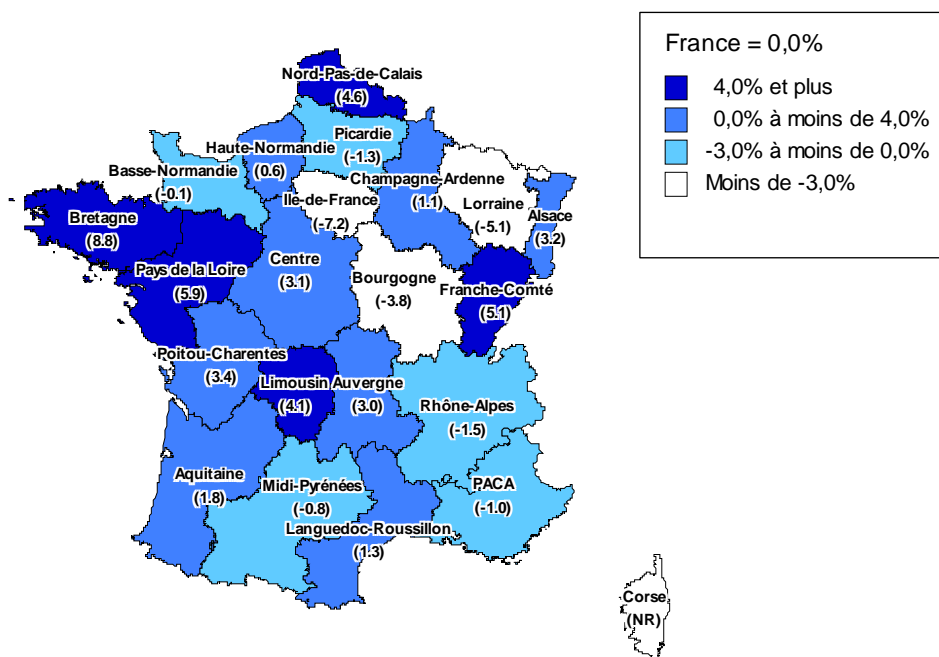
Dans le **tertiaire**, seul le secteur « activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien » augmente (+0,6%). Les autres secteurs sont en baisse : -5,9% pour le « transport et entreposage », -9,0% pour « le commerce, réparation d'automobiles et de motocycles », -11,1% pour les « administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale ».

### Evolution par région

Il existe une grande similitude entre la répartition régionale de l'emploi intérimaire et celle de l'emploi salarié total. Cependant, les régions Ile-de-France et PACA (respectivement 2,3% et 2,5%) font partie des régions qui possèdent les plus faibles taux de recours à l'intérim en raison du faible poids de leur industrie. A l'opposé, les taux de recours les plus élevés se situent dans des régions plus industrialisées comme les régions Centre (4,9%), Pays de la Loire (4,7%), Haute-Normandie (4,6%), Franche-Comté et Bretagne (4,5% chacune) (cf. tableau 2 en annexe 3).

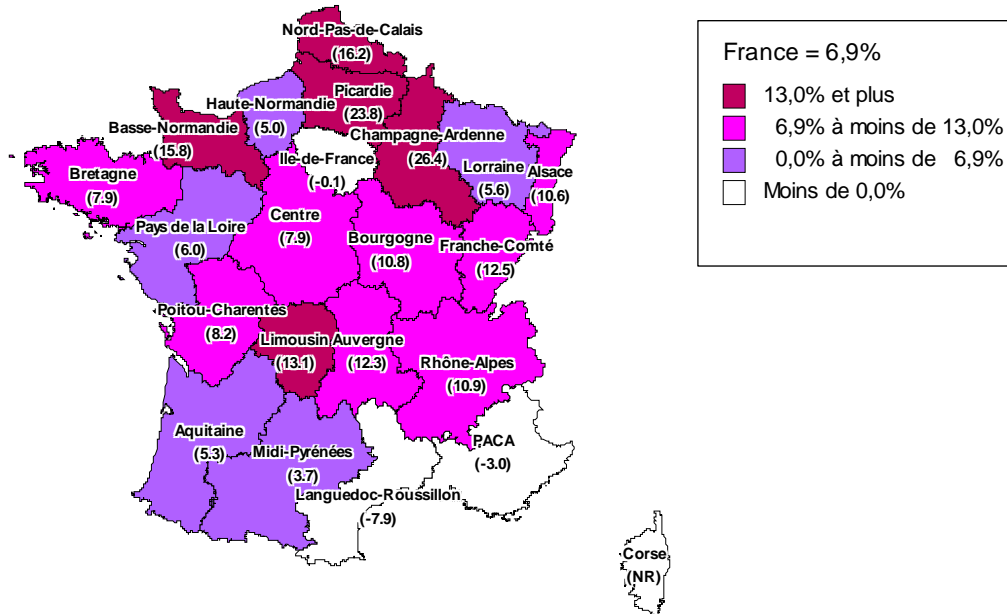
En décembre, l'emploi intérimaire progresse dans 13 régions. Les régions Bretagne et Pays de la Loire enregistrent les plus fortes hausses (respectivement +8,8% et +5,9%). Elles sont suivies par les régions Franche-Comté et Nord-Pas-Calais (respectivement +5,1% et +4,6%). Les régions Lorraine et Ile-de-France baissent le plus (respectivement -5,1% et -7,2%).

Carte 1 – Evolution mensuelle (CVS) décembre 2013/novembre 2013



Sur un an, l'emploi intérimaire augmente dans 18 régions. La région Champagne-Ardenne augmente le plus (+26,4%). Les régions Languedoc-Roussillon (-7,9%) et Provence-Alpes-Côte d'Azur baissent (-3,0%) le plus.

Carte 2 – Evolution annuelle (CVS) décembre 2013/décembre 2012

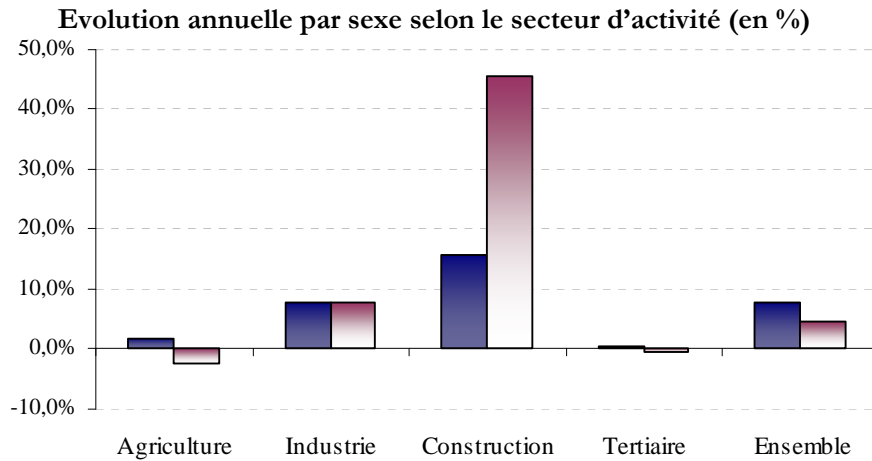


### Evolution par sexe selon le secteur d'activité

Les intérimaires sont majoritairement des hommes (71,8%). Par rapport à fin décembre 2012, leur part augmente de 0,6 point.

Sur un an, les effectifs féminins augmentent moins vite que ceux de leurs homologues masculins (+4,7% pour les femmes contre +7,7% pour les hommes). Dans l'industrie, les intérimaires masculins et féminins connaissent la

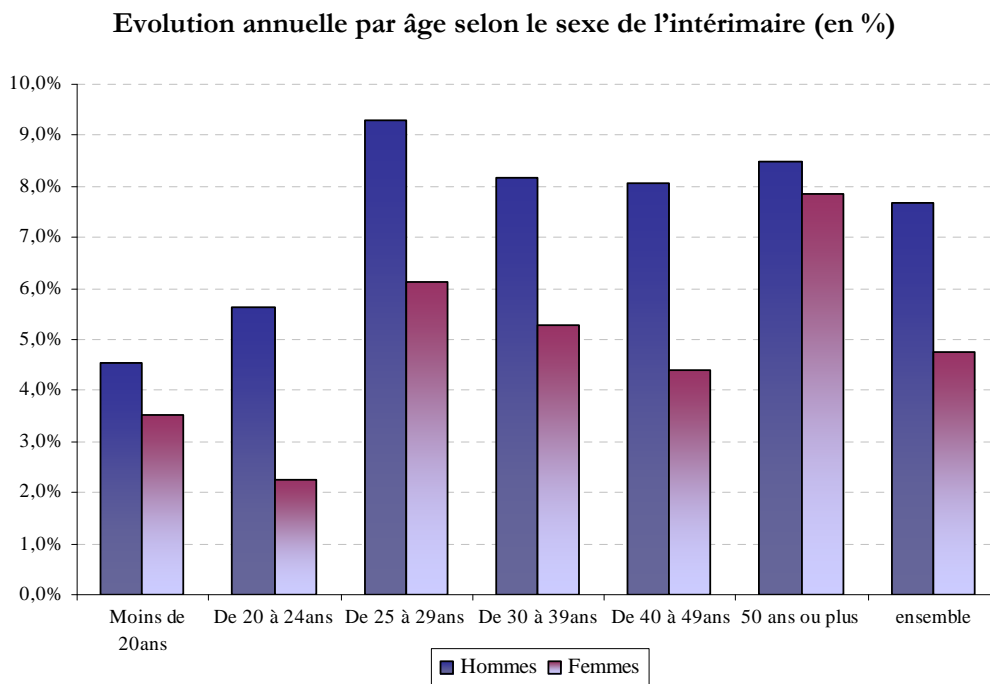
même évolution (+7,8%). En revanche, dans la construction, les effectifs féminins augmentent plus que ceux de leurs homologues masculins (+45,5% pour les femmes contre +15,8% pour les hommes)



### Evolution par âge selon le sexe de l'intérimaire

La population des intérimaires reste jeune : 46,1% d'entre eux ont moins de 30 ans en décembre 2013. Par rapport à fin décembre 2012, les intérimaires de moins de 20 ans et ceux de 20 à 24 ans ont vu leur part baisser (respectivement -0,1 point et -0,5 point). Les autres catégories d'âge voient leur part augmenter (cf. tableau 3 en annexe 4).

En évolution annuelle, l'augmentation de l'emploi intérimaire des hommes est plus rapide que celle de leurs homologues féminins (+4,7% pour les femmes contre +7,7% pour les hommes).



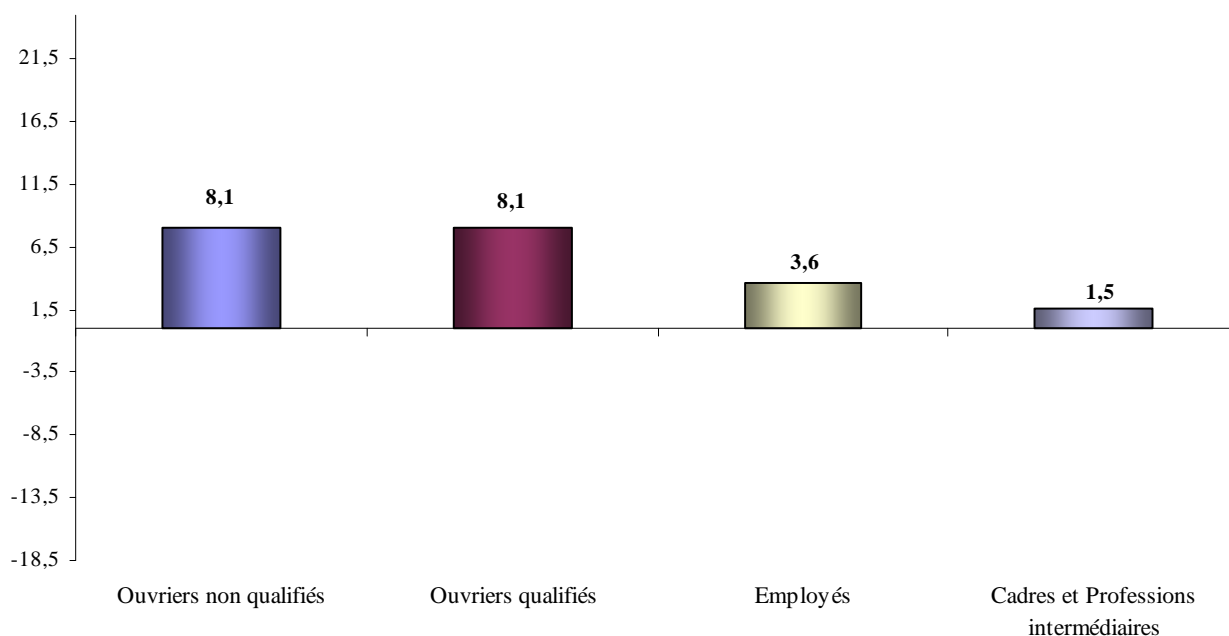
### Evolution par catégorie socioprofessionnelle

Les emplois intérimaires sont majoritairement des emplois d'ouvriers : 41,4% pour les ouvriers qualifiés et 35,9% pour les ouvriers non qualifiés (cf. tableau 1 en annexe 4).

Par rapport à fin décembre 2012, la part des ouvriers qualifiés et celle des ouvriers non qualifiés progressent (respectivement +0,5 point et +0,4 point). En revanche, la part des autres catégories socioprofessionnelles diminue : -0,4 point pour les employés et -0,5 point pour les cadres et professions intermédiaires.

Sur un an, toutes les catégories socioprofessionnelles voient leurs effectifs augmenter : +8,1% pour les ouvriers qualifiés ainsi que les ouvriers non qualifiés, +3,6% pour les employés et +1,5% pour les cadres et professions intermédiaires.

**Evolution annuelle selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)**



**Fabien DUPUIS**  
*Département Observatoire de l'Emploi et Appui au Réseau*

## Annexe 1 : Sources et concepts

### **Le système d'information spécifique aux Etablissements de Travail Temporaire :**

Les statistiques d'emploi intérimaire sont établies à partir de la source déclarative « Relevé Mensuel de Mission » des entreprises de travail temporaire (ETT). La loi de février 1994 impose en effet, aux établissements de travail temporaire de transmettre chaque mois à Pôle emploi un relevé mensuel des missions en cours durant le mois écoulé. Ainsi Pôle emploi centralise l'ensemble des réceptions de RMM et intègre, après avoir effectué les contrôles de qualité et d'exhaustivité, l'ensemble des informations relatives aux missions d'intérim. La rediffusion de l'information s'effectue vers les Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'emploi (DIRECCTE) et le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques : DARES).

### **Les concepts d'emploi intérimaire et exploitation statistique :**

Le nombre d'intérimaires est calculé à l'aide de l'indicateur fin de mois. La série est obtenue à partir du niveau de la statistique annuelle d'emploi intérimaire au 31.12.1995 auquel sont appliqués les taux mensuels d'évolution de l'indicateur fin de mois. En raison de la forte variabilité journalière, l'indicateur fin de mois est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés et non au dernier jour ouvré du mois. Au début du mois M+2, sont connus les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1.

Le volume moyen journalier d'emplois intérimaires est calculé à partir de la moyenne des missions journalières réalisées sur l'ensemble des jours ouvrés du mois.

### **La méthode de désaisonnalisation retenue :**

Les séries Corrigées des Variations Saisonnières (CVS) seront réalisées à l'aide de la procédure X11 – ARIMA. Le schéma de composition (tendance, cycle, saison) retenu est multiplicatif. Les révisions des coefficients CVS sont réalisées une fois par an, lors de la statistique de décembre provisoire. Ces révisions sont réalisées sur les années N-2 et N-1, les coefficients pour les années antérieures à N-2 sont figés.

## Annexe 2 : Evolution en fin de mois

Date	Effectifs en fin de mois	Taux d'évolution CVS		
	Données CVS (1)	Taux Mensuel	Taux trimestriel	Taux annuel
déc-09	551 321	3,1%	7,2%	1,7%
janv-10	555 638	0,8%	5,6%	8,1%
févr-10	567 277	2,1%	6,1%	15,9%
mars-10	584 399	3,0%	6,0%	22,5%
avr-10	595 853	2,0%	7,2%	24,6%
mai-10	600 597	0,8%	5,9%	23,3%
juin-10	610 283	1,6%	4,4%	25,0%
juil-10	613 643	0,6%	3,0%	22,3%
août-10	611 672	-0,3%	1,8%	20,4%
sept-10	632 104	3,3%	3,6%	22,9%
oct-10	646 500	2,3%	5,4%	22,8%
nov-10	655 502	1,4%	7,2%	22,6%
déc-10	657 534	0,3%	4,0%	19,3%
janv-11	657 861	0,0%	1,8%	18,4%
févr-11	665 937	1,2%	1,6%	17,4%
mars-11	663 887	-0,3%	1,0%	13,6%
avr-11	662 375	-0,2%	0,7%	11,2%
mai-11	657 826	-0,7%	-1,2%	9,5%
juin-11	663 328	0,8%	-0,1%	8,7%
juil-11	656 729	-1,0%	-0,9%	7,0%
août-11	650 859	-0,9%	-1,1%	6,4%
sept-11	649 418	-0,2%	-2,1%	2,7%
oct-11	645 998	-0,5%	-1,6%	-0,1%
nov-11	637 508	-1,3%	-2,1%	-2,7%
déc-11	624 828	-2,0%	-3,8%	-5,0%
janv-12	625 385	0,1%	-3,2%	-4,9%
févr-12	627 254	0,3%	-1,6%	-5,8%
mars-12	632 992	0,9%	1,3%	-4,7%
avr-12	621 046	-1,9%	-0,7%	-6,2%
mai-12	614 488	-1,1%	-2,0%	-6,6%
juin-12	605 633	-1,4%	-4,3%	-8,7%
juil-12	588 830	-2,8%	-5,2%	-10,3%
août-12	599 506	1,8%	-2,4%	-7,9%
sept-12	575 936	-3,9%	-4,9%	-11,3%
oct-12	565 422	-1,8%	-4,0%	-12,5%
nov-12	567 953	0,4%	-5,3%	-10,9%
déc-12	562 802	-0,9%	-2,3%	-9,9%
janv-13	560 883	-0,3%	-0,8%	-10,3%
févr-13	574 372	2,4%	1,1%	-8,4%
mars-13	575 186	0,1%	2,2%	-9,1%
avr-13	582 415	1,3%	3,8%	-6,2%
mai-13	579 730	-0,5%	0,9%	-5,7%
juin-13	574 813	-0,8%	-0,1%	-5,1%
juil-13	570 435	-0,8%	-2,1%	-3,1%
août-13	595 186	4,3%	2,7%	-0,7%
sept-13	578 805	-2,8%	0,7%	0,5%
oct-13	581 600	0,5%	2,0%	2,9%
nov-13	601 482	3,4%	1,1%	5,9%
déc-13*	601 588	0,0%	3,9%	6,9%

\*Donnée provisoires

(1) Données CVS révisées, sur 2011 et 2012

### Annexe 3

Tableau 1 – Répartition de l'emploi intérimaire selon les secteurs

SECTEURS D'ACTIVITE* (A17)	Répartition de l'emploi intérimaire à fin décembre (en %)
<b>Agriculture, sylviculture, pêche</b>	<b>0,5</b>
<b>Industrie</b>	<b>42,4</b>
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3,2
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	8,3
Cokéfaction et raffinage	0,1
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines	6,3
Fabrication de matériels de transport	5,3
Fabrication d'autres produits industriels	19,2
<b>Construction</b>	<b>22,3</b>
<b>Tertiaire</b>	<b>34,9</b>
Commerce-réparation d'automobiles et de motocycles	9,4
Transports et entreposage	11,0
Hébergement et restauration	1,5
Information et communication	1,1
Activités financières et d'assurance	1,5
Activités immobilières	0,4
Activités scientifiques et techniques - services administratifs et de soutien	7,6
Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	1,6
Autres activités de services	0,9
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>

Tableau 2 - Répartition de l'emploi intérimaire selon les régions

REGIONS	Répartition de l'emploi intérimaire à fin novembre (en %)	Répartition de l'emploi salarié au 30/09/13(en %)	Taux de recours à l'intérim (en %)*
ALSACE	3,4	3,1	3,7
AQUITAINE	4,7	4,7	3,4
AUVERGNE	1,7	1,8	3,1
BASSE-NORMANDIE	2,3	2,0	3,9
BOURGOGNE	2,6	2,3	3,8
BRETAGNE	6,0	4,5	4,5
CENTRE	5,2	3,6	4,9
CHAMPAGNE-ARDENNE	1,9	1,8	3,6
CORSE	0,0	0,5	0,0
FRANCHE-COMTE	2,2	1,6	4,5
HAUTE-NORMANDIE	3,6	2,7	4,6
ILE-DE-FRANCE	17,4	25,7	2,3
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2,3	3,3	2,3
LIMOUSIN	0,9	0,9	3,5
LORRAINE	3,1	3,0	3,4
MIDI-PYRENEES	4,6	4,3	3,6
NORD-PAS-DE-CALAIS	6,8	5,8	4,0
PAYS DE LA LOIRE	8,0	5,7	4,7
PICARDIE	3,0	2,4	4,2
POITOU-CHARENTES	2,7	2,3	3,9
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	5,5	7,5	2,5
RHONE-ALPES	12,1	10,6	3,9
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>3,4</b>

\* Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et les effectifs globaux de ce secteur estimés septembre 2013.



#### Annexe 4

Tableau 3 - Répartition selon le sexe et l'âge

<b>Age</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>Ensemble</b>
Moins de 20 ans	3,8%	3,3%	3,6%
De 20 à 24 ans	22,8%	23,3%	22,9%
De 25 à 29 ans	19,5%	19,7%	19,6%
De 30 à 39 ans	26,6%	24,0%	25,9%
De 40 à 49 ans	17,9%	19,5%	18,4%
50 ans ou plus	9,4%	10,2%	9,6%

Tableau 4 - Répartition selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>Ensemble</b>
Cadres et professions intermédiaires	7,8%	14,8%	9,8%
Employés	5,1%	32,7%	12,9%
Ouvriers qualifiés	50,6%	18,1%	41,4%
Ouvriers non qualifiés	36,5%	34,4%	35,9%

Tableau 5 - Répartition selon le sexe et les 4 grands secteurs

<b>Secteur d'activité en nomenclature A4</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>Ensemble</b>
Agriculture	0,4%	0,5%	0,5%
Industrie	40,8%	46,4%	42,4%
Construction	29,2%	4,7%	22,3%
Tertiaire	29,6%	48,4%	34,9%